



❖ PLAN D'ACTIONS POUR LA ❖

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

DU HAUT-LANGUEDOC

2022-2027

AXE A. Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable

Objectif A.1. Développer une gestion forestière dynamique et durable en fonction de la ressource

Orientation A.1.1. Connaître la ressource ligneuse pour améliorer son accessibilité et sa disponibilité

FICHE ACTION A.1.1.a

CALIBRER LE PROTOCOLE LIDAR POUR ACQUERIR DES DONNEES PRECISES SUR LE VOLUME DE BOIS DISPONIBLE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, au cœur de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, est le massif le plus boisé de la région. La production annuelle de bois est estimée à 650 000m³. Afin de valoriser la ressource locale, de structurer la filière et d'assurer aux entreprises locales sa disponibilité son évolution, il est nécessaire de la connaître finement.

Aujourd'hui, il est possible de caractériser très finement la ressource grâce à la technologie LIDAR. Des vols d'acquisition de données vont être ou ont été récemment effectués. Il est ensuite indispensable de calibrer les modèles en fonction de la réalité de terrain pour obtenir une donnée la plus précise que possible.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Caractériser la ressource selon différents types de peuplement

Disposer de bases de réflexion pour la mobilisation et la gestion forestière

PRINCIPES D'ACTIONS

1/ Acquisition de la donnée brute par vol aérien (en cours par l'IGN)

2/ Calibrage du modèle de caractérisation de la ressource : placettes terrain pour obtention de données dendrométriques

3/ Modélisation de la ressource

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Forestiers, entreprises de la filière forêt-bois, élus

TYPE D'ACTION :

ETUDE

THEMES ASSOCIES :

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Mobilisation et commercialisation du bois
Transformation et valorisation du bois

BUDGET PREVISIONNEL

- Modélisation par l'ONF (à définir)
- Acquisition de données de terrain par l'ONF, le CNPF et le PNRHL

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEADER), Région

MAITRE D'OUVRAGE

ONF

PARTENAIRES ASSOCIES

CNPF ; PnrHL

PERIODE DE REALISATION

Début CFT
2022-2023

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'actions visant à améliorer la connaissance sur le ressource forestière Surface concernée

PRIORITE

1

FICHE ACTION A.1.2.a

DEVELOPPER LES PLANS DE DEVELOPPEMENT DE MASSIF

CONTEXTE ET ENJEUX

Sur les 209 156 ha de forêts du Haut-Languedoc, 69 % sont privés. Sur ces derniers, seuls 28 % bénéficient d'un DGD. Le PDM est un outil opérationnel pour dynamiser la gestion forestière en forêt privée. Prévu par le code forestier, il s'avère très adapté à l'échelle d'une communauté de communes pour mobiliser les propriétaires privés. En partenariat avec les élus locaux, il conduit à engager concrètement des opérations de gestion forestière durable sur des zones à enjeux. Un diagnostic du massif fait émerger ces zones prioritaires d'action.

Dans la précédente CFT, 2 PDM ont été mis en place : un dans le pays saint-pomais sur une thématique « châtaignier » et un dans le territoire des Valls et Plateaux. Il est nécessaire de continuer ce type d'animation pour engager de nouveaux propriétaires dans une démarche de gestion de leur forêt.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Développer une sylviculture de qualité sur des massifs ciblés en informant, mobilisant et accompagnant les propriétaires forestiers privés.
Contribuer à la valorisation des produits forestiers et aux emplois locaux de production, récolte et transformation
Participer à la sensibilisation des élus locaux sur la multifonctionnalité des forêts privées

PRINCIPES D'ACTIONS

Gouvernance : COPIL et Comité technique (CT)

1/ Etat des lieux du massif

Production de cartes d'identité : types de peuplement, essences principales améliorabilité et récoltabilité des peuplements.

2/ Animation et proposition d'actions

- Approche « massif » : établissement et mise en œuvre d'un plan de communication. Animation de réunions d'information, identification de groupes de propriétaires motivés. Emergence de projets concertés.

- Approche « gestion coordonnée » : construction et animation de regroupements opérationnels, sur des zones à forte potentialité forestière ou à partir de groupes motivés ou de diagnostics individuels.

- Approche individuelle : diagnostic technicien CRPF

3/ Accompagnement à la mise en œuvre

Incitation à la gestion durable : DGD individuel ou concerté ; prise en compte des préoccupations environnementales.

Réalisation des opérations : diffusion des diagnostics à une liste d'opérateurs partenaires (validée par COPIL et après avis du CT et des élus) avec l'accord du propriétaire. Les opérateurs s'engagent en démarche qualité : propositions commerciales aux propriétaires en accord avec le diagnostic puis mise en œuvre.
Suivi et accompagnement.

TERRITOIRE CONCERNE

Monts de Lacaune (81) et sud du territoire pour l'Hérault

PUBLIC CONCERNE

Forestiers (propriétaires, gestionnaires, ETF)



TYPE D'ACTION :
ANIMATION

THEMES ASSOCIES :

Amélioration et dynamisation de la sylviculture

Regroupement du foncier

Mobilisation et commercialisation du bois

BUDGET PREVISIONNEL

70 à 85 k€, par PDM (coût sur 3 ans) * 2PDM à engager d'ici 2027

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEADER), Région

MAITRE D'OUVRAGE

CNPF Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES

Elus, EPCI, PNRHL, syndicats de propriétaire, gestionnaires, chambre d'agriculture

PERIODE DE REALISATION

2 PDM à engager d'ici 2027
2022-2027

PRIORITE
1

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'action accroissement gestion Nb de propriétaire avec DGD à la suite et surface Nb PDM surface Nb propriétaires Volume mobilisé Nb regroupement foncier Surface concerné Surface moy des propriétaires

FICHE ACTION A.1.2.b

PROMOUVOIR LES OUTILS SUR LE FONCIER A DISPOSITION DES COLLECTIVITES POUR LES ACCOMPAGNER DANS LA STRUCTURATION DE LEUR FONCIER FORESTIER

CONTEXTE ET ENJEUX

La problématique du foncier est une question cruciale que les élus traitent au quotidien pour la réalisation de leurs projets, le développement du territoire, la mise en sécurité des citoyens face aux risques, la valorisation d'espaces abandonnés et la préservation des paysages. L'amélioration du foncier est un enjeu majeur pour permettre une gestion durable des espaces forestier. Les élus ont le devoir de préserver ce patrimoine et de promouvoir son développement.

Les élus ont besoins d'outils pour améliorer leurs connaissances et passer à l'action. Pour répondre à ce besoin, les Collectivités forestières Occitanie ont développé :

- L'Observation du Foncier Forestier pour les Elus (OFFRE) : L'OFFRE permet d'interroger des données cadastrales, les analyser et les cartographier. Les élus peuvent ainsi se projeter dans l'action et décider de leur politique d'aménagement.
 - Le guide « bien exploiter son foncier » : donnant toutes les clés pour connaître les spécificités du foncier de façon générale et les leviers d'actions disponibles
 - La boîte à outil foncier : fournissant une démarche pas à pas pour intégrer les biens vacants et sans maître au patrimoine communal.
- En tant qu'adhérent pour son propre compte, le PNR a accès l'outil OFFRE. Une analyse peut être réalisée à l'échelle de son territoire.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Elus

- BUDGET PREVISIONNEL
 - 5 jours (hors accompagnement individuel)
- FINANCEMENTS POTENTIELS
 - DRAAF ; Région ; Massif Central

OBJECTIFS ET RESULTATS

Informier sur les outils qui sont à disposition des élus pour agir sur la problématique du foncier et l'absence de gestion qui en découle.

Donner les éléments juridiques et techniques aux élus pour passer à l'action

Agir sur la structuration du foncier, et notamment dans la récupération des biens vacants et sans maîtres.

Identifier des secteurs prioritaires d'interventions

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Promouvoir les outils à l'ensemble des élus du PNR : réunion d'information sur la problématique du foncier.

Présentation des outils existants et échanges d'expériences. Transmission du guide et de la boîte à outil foncier à l'ensemble de élus du territoire. Accès à l'outil OFFRE pour les collectivités adhérentes.

2/ Accompagner le PNR pour identifier des secteurs prioritaires d'interventions : analyse du foncier à l'échelle du territoire issue de l'outil OFFRE. Présentation au comité des élus de la CFT pour identification des secteurs prioritaires

3/ Accompagner les élus des secteurs d'intervention prioritaires : communication des outils des COFOR auprès des élus de secteurs prioritaires. Mise à disposition des outils pour l'ensemble des élus En fonction des financements acquis, accompagnement sur mesure pour mieux connaître et gérer le foncier.

TYPE D'ACTION :

FORMATION + ACCOMPAGNEMENT

THEMES ASSOCIES :

Regroupement du foncier
Mobilisation et commercialisation du bois

MAITRE D'OUVRAGE
COFOR Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES
PNR HL ; ONE

PERIODE DE REALISATION

2023

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

Nb act° visant à l'augmenta° de la gestion durable Surface RF suite à l'act° Nb d'action d'appui à échange/cession foncier forestier Surface Nb Propriétaire privés Nb GF Nb propriétaires publics

AXE A. Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable

Objectif A.1. Développer une gestion forestière dynamique et durable en fonction de la ressource

Orientation A.1.3. Mobiliser et commercialiser les bois dans le cadre de la gestion durable

FICHE ACTION A.1.3.a

ETUDE D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME DE MISE À DISPOSITION DE BOIS (PRÉCIEUX, SÈCHES...)

CONTEXTE ET ENJEUX

La seconde transformation créée de valeur ajoutée sur un territoire. Elle comprend l'ensemble des acteurs qui transforment en produits finis (charpente, meubles, emballages etc.) le bois brut fourni par la 1^{ère} transformation.

De nombreux professionnels de la menuiserie, de l'agencement extérieur et intérieur sont aussi sur le territoire. Certains d'entre eux sont spécialisés dans le bois mais il est actuellement difficile d'estimer la part de bois local – ou fourni par les scieurs locaux – qu'ils utilisent. Il semblerait que nombre d'entre eux se fournissent via des fournisseurs nationaux, sans utiliser du bois du territoire. Il semble nécessaire de comprendre pourquoi ces professionnels ne se fournissent pas directement chez les scieurs du territoire, et quels pourraient les autres possibilités d'approvisionnement, notamment en bois séchés, feuillus et précieux.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Etudier l'opportunité de mettre à disposition des entreprises de 2^{ème} transformation du bois local peu valorisé dans les marchés conventionnels

PRINCIPES D' ACTIONS

- 1/ Sonder les besoins des transformateurs en bois séchés, feuillus, précieux...
- 2/ Etudier les possibilités d'approvisionnement
- 3/ Etudier les possibilités de mise à disposition de ces bois

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Entreprises de la filière bois (1^{ère} et 2nd transformation), Exploitants forestiers, Gestionnaires forestiers, Propriétaires forestiers, Elus

TYPE D'ACTION :

ETUDE

THEMES ASSOCIES :

Transformation et valorisation des bois

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps de travail CFT (13 jours sur 5 ans)
- Etude externalisée (10 000€)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe, Région, Départements (34 + 81), Communautés de communes

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

CNPF, ONF, Gestionnaires forestiers, entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation, COFOR, AFBHLSM, FI-BOIS, élus

PERIODE DE REALISATION

A partir de 2025
2025-2027

INDICATEURS DE SUIVI

Nb de projets d'équipement collectif visant à favoriser la valorisation Nb d'entreprises de 1^{ère} et 2^{ème} transformation bénéficiaires

PRIORITE

3

FICHE ACTION A.2.1.a

ELABORER UNE METHODE POUR DEVELOPPER LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT TERRITORIAUX

CONTEXTE ET ENJEUX

Au niveau national, en réponse à la demande gouvernementale l'ONF et les Communes forestières souhaitent développer la mise en place de contrats d'approvisionnement.

Les élus des Collectivités forestières Occitanie désirent aller plus loin que les contrats d'approvisionnement traditionnels à une échelle communale. Ils souhaitent travailler à l'échelle d'un territoire, concrètement proposer une offre de plusieurs communes à destination d'une entreprise locale. L'échelle territoriale, en proposant une offre mutualiser, doit permettre de mieux :

- structurer la filière en gardant le maximum de valeur ajoutée sur le territoire ;
- sécuriser les entreprises du territoire en proposant plus de volume de bois par contrat ;
- vendre les bois des collectivités, tout en assurant une ressource budgétaire pour les communes, au-delà des aléas de marché ;
- mutualiser les moyens de gestion des contrats.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Définir une méthode pour la mise en place de contrat d'approvisionnement territoriaux

S'appuyer sur un territoire intercommunal

Mettre la méthode à disposition des collectivités

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ A l'échelle d'une intercommunalité, accompagner les élus pour la mise en place d'un contrat d'approvisionnement territorial permettant d'approvisionner une entreprise de leur territoire. Les élus seront réunis tout au long de la réflexion pour définir une méthode en adéquation avec leur volonté politique en tant que propriétaire mais également aménageur du territoire. L'action sera menée en collaboration avec l'ONF. Des réunions de travail entre l'ONF et les Collectivités forestières seront organisées pour définir une méthode réalisable et reproductible.

2/ Communication de la méthode à l'ensemble des intercommunalités du PNR et d'Occitanie.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Elus, entreprises de 1^{ère} transformation

BUDGET PREVISIONNEL

- A définir

FINANCEMENTS POTENTIELS

- A définir

TYPE D'ACTION :

OPERATIONNEL

THEMES ASSOCIES :

Mobilisation et commercialisation du bois
Transformation et valorisation des bois

MAITRE D'OUVRAGE

COFOR Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES

ONF ; entreprise de 1^{ère} transformation

PERIODE DE REALISATION

Début CFT
2022

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

Nb actions animation et appui pour développement contrat d'approvisionnement Nb de contrat Volume

FICHE ACTION A.2.1.b

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET LES PROFESSIONNELS DE LA FILIERE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc est le massif le plus boisé et le plus productif de la région, avec une production annuelle de bois estimé à 650 000m³. Le territoire est doté de nombreux gestionnaires forestiers (ONF, coopératives, gestionnaires-experts), et d'un centre de formation aux métiers de la forêt, le lycée André Allouier à Saint-Amans-Soulat.

Les entretises de gestion forestière rencontrent des difficultés pour le recrutement de jeunes, et ont certaines attentes de la part des acteurs de l'enseignement. Les échanges avec les différents acteurs concernés font aujourd'hui apparaître des écarts quant aux attentes et contraintes des uns et des autres. Ces visions et approches sensiblement différentes sont susceptibles de générer des incompréhensions voire des frustrations de part et d'autre.

Il apparaît donc essentiel de renforcer le lien entre ces professionnels sur le territoire, et que chacun puisse échanger sur leurs attentes et contraintes afin de créer une réelle synergie entre les acteurs de la formation et les professionnels de la filière qui ne peut être que bénéfique à tous.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Ensemble des acteurs de la filière, étudiants forestiers, acteurs de l'enseignement

BUDGET PREVISIONNEL

Temps de travail animation CFT (12 jours sur 5 ans)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEADER 16.7), Région

OBJECTIFS ET RESULTATS

Renforcer le lien entre les acteurs forestiers et les acteurs de l'enseignement forestier du territoire

Permettre un dialogue neutre et apaisé entre ces acteurs

PRINCIPES D'ACTIONS

1/ Créer une cellule de discussion entre les professionnels forestiers et les acteurs de l'enseignement forestier. Partage des attentes, besoins et contraintes de chacun, identification des problématiques

2/ Elaborer et mettre en oeuvre des actions d'échanges de pratiques, voire un module pédagogique, avec les acteurs de la cellule de discussion, en réponse aux enjeux identifiés

TYPE D'ACTION :

ANIMATION

THEMES ASSOCIES :

Amélioration et dynamisation de la sylviculture

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Lycée forestier, ONF, CNPF, Syndicats de propriétaires, CETEF, Gestionnaires forestiers, exploitants, ETF

PERIODE DE REALISATION

PRIORITE

2

2024-2026

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'actions de sensibilisation ou de formation sur l'amélioration de la sylviculture

Nb de personnes bénéficiaires

AXE A. Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable

Objectif A.2. Valoriser au mieux la ressource du Haut-Languedoc

Orientation A.2.1. Structurer la filière bois locale

FICHE ACTION A.2.1.c

CONNAITRE ET FAIRE-CONNAITRE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE ET CREER UN CLUSTER AVEC CERTAINES D'ENTRE ELLES

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc est le massif le plus boisé et le plus productif de la région, avec une production annuelle de bois estimée à 650 000 m³. Par ailleurs, le territoire présente un panel d'essences forestières qui pourraient être valorisées localement. Cependant, la filière bois locale est essentiellement structurée sur des marchés à l'export. Depuis plusieurs années de nombreux acteurs économiques et institutionnels de la filière locale manifestent leur volonté de se positionner sur de nouveaux marchés complémentaires et plus valorisants (bois de construction et d'ameublement par exemple). Aussi, l'usage du bois local est encore peu répandu et peu visible sur le Haut-Languedoc. C'est pourquoi il est nécessaire de connaître et de communiquer, sur les savoir-faire liés au travail du bois, et sur les professionnels de la filière bois locale.

Il est également indispensable de concerter l'ensemble des acteurs économiques pour construire une vision stratégique partagée, mieux valoriser toutes les potentialités de la ressource en bois et créer des activités et emplois. L'appui à la coopération des entreprises de l'aval et de l'amont leur permettra de s'adapter à l'évolution des marchés et de gagner en compétitivité.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Fédérer les acteurs économiques de la filière bois du Haut-Languedoc en s'appuyant sur leur complémentarité et développer les synergies pour gagner en compétitivité et performance (sociale, environnementale et économique)
Conquérir de nouveaux marchés, mieux valoriser la ressource locale, créer de l'emploi.

Faire connaître les entreprises locales de transformation du bois et leurs savoir-faire.

PRINCIPES D'ACTIONS

- 1/ Assurer une veille et une mise à jour de l'annuaire cartographique des entreprises du bois du Haut-Languedoc. Constituer un fichier qualifié des activités des entreprises (types de produits, essences utilisées, provenance...)
- 2/ Animer, réunir régulièrement un groupe d'entreprises et définir avec eux des priorités d'actions
- 3/ Travailler avec ce regroupement d'entreprises afin d'améliorer leur visibilité :

Identifier les entreprises locomotives sur toute la filière (de l'amont à l'aval). Améliorer la connaissance des entreprises entre elles. Structurer et développer le tissu d'entreprises existant par l'implantation de nouvelles entreprises. Développer un environnement juridique et économique favorable à l'implantation d'activité lié au secteur du bois. Accompanyer l'innovation. Communiquer positivement sur la filière bois et valoriser les métiers. Mettre en commun des moyens : site internet, communication, commercial, veille technologique, organisation sectorielle, colloques, formation...

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Entreprises de la filière bois (1^{ère} et 2^{ème} transformation) ; élus locaux ; habitants du territoire et limitrophes

BUDGET PREVISIONNEL

- Animation par AFBHSMC + temps passé agents CMA/CCI/CA
- Temps animation CFT (25 jours sur 5 ans)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe, Etat, Région

TYPE D'ACTION :

ANIMATION

THEMES ASSOCIES :

Mobilisation et commercialisation du bois
Transformation et valorisation des bois

MAITRE D'OUVRAGE

AFBHSMC + PNRHL

PARTENAIRES ASSOCIES

Entreprises de la filière bois ; COFOR ; CCI, CMA et CA du 34 et 81 ; associations locales (EnvolVert...); FIBOIS ; structures de formation et d'appui à l'innovation

PERIODE DE REALISATION

Toute la période CFT
2022-2027

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

Nb actions accompagnement à la transforma^o du bois Nb entreprises bénéficiaires Nb actions sensibilisa^o à la transforma^o du bois Nb de personnes formées

FICHE ACTION A.2.1.d

VALORISER LE FEUILLU (HETRE, CHATAIGNIER...) DANS LA FILIERE BOIS LOCALE

CONTEXTE ET ENJEUX

Bien que le feuillu représente les trois quarts de la surface forestière du Haut-Languedoc, la récolte et la transformation de bois est majoritairement tournée vers le résineux. Le bois feuillu est d'ailleurs principalement voué à l'énergie ou à la trituration. Pourtant, de nombreuses essences feuillues pourraient être utilisées avec une plus forte valeur ajoutée.

Le manque d'intérêt de la filière pour le feuillu accroît le risque de transformation des peuplements feuillus par des peuplements résineux, ce qui aurait un impact négatif sur les paysages et la biodiversité.

Il apparaît ainsi nécessaire de valoriser les feuillus du territoire

OBJECTIFS ET RESULTATS

Valoriser les feuillus du territoire
Analyser, comprendre et lever les points de blocage à la valorisation des feuillus sur le territoire

PRINCIPES D'ACTIONS

- 1/ Organiser des groupes d'échanges entre l'amont et l'aval de la filière sur la transformation du feuillu
- 2/ Etudier les débouchés potentiels du hêtre et du châtaignier du Haut-Languedoc

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Entreprises de la filière bois (1^{ère} et 2^{ème} transformation), Exploitants forestiers, Gestionnaires forestiers, Elus

TYPE D'ACTION :

ANIMATION + ETUDE

THEMES ASSOCIES :

Mobilisation et commercialisation du bois
Transformation et valorisation des bois

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (19 jours sur 5 ans)
- Etude des débouchés (10 jours : 6000€)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe, Région, Départements (34 + 81)

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

AFBHLSMC, Fibois, COFOR, CCI 34 et 81, CMA 34 et 81, CA 34 et 81, Association Pierre et Granit du Sudobre

PERIODE DE REALISATION

2024-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions d'accompagnement à la transformation
- Nb d'entreprises bénéficiaires
- Nb d'actions de sensibilisation à la transformation
- Nb de personnes sensibilisées

PRIORITE

2

AXE A. Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable

Objectif A.2. Valoriser au mieux la ressource du Haut-Languedoc

Orientation A.2.2. Développer l'usage du bois local dans les projets de territoire

FICHE ACTION A.2.2.a

PROPOSER UN « GUICHET UNIQUE » AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS POUR REALISER LEURS CONSTRUCTIONS EN BOIS LOCAL ISSU DE FORETS A COUVERT CONTINU ET TRANSFORME PAR LA FILIERE ARTISANALE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, massif le plus boisé de la région, produit annuellement 650 000 m³ de bois. Par ailleurs, le territoire présente un panel d'essences forestières qui pourraient être valorisées localement.

Cependant, la filière bois locale est essentiellement structurée sur des marchés à l'export. L'usage du bois local est encore peu répandu et peu visible sur le Haut-Languedoc. De nombreuses constructions locales se font en matériaux « standards », « conventionnels » qui ont un impact environnemental et énergétique important. D'un autre côté, la ressource bois locale est importante, et la majorité de cette ressource part hors de la région (ou du pays), avec peu de transformation – et donc de valeur ajoutée et d'emplois – sur le territoire.

De nombreux acteurs sur le territoire travaillent à la promotion du bois local et des professionnels de la filière (interprofessions...) ou à l'accompagnement des collectivités (COFOR). Les particuliers, cependant, sont pas ou peu accompagnés et représentent toutefois un vecteur important de l'utilisation du bois sur le territoire. C'est pourquoi il est judicieux de faciliter leur accès à la filière bois artisanale locale.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Particuliers ou professionnels (agriculteurs, entrepreneurs, ...) souhaitant réaliser leur projet de construction en bois

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation ENVOLVERT : 1 ETP sur 4 ans (120 000€ sur 4 ans)
- Temps d'animation CFT : 140 heures sur 5 ans

FINANCEMENTS POTENTIELS

Fonds privés (Fondations)

PRIORITE

2

PERIODE DE REALISATION

2022-2025

OBJECTIFS ET RESULTATS

Promouvoir le bois local dans la construction chez le particulier (ou le professionnel), et faciliter l'accès à la filière artisanale grâce à la coordination des différents maillons de cette filière ;

Valoriser localement la ressource bois dans les projets de construction

Encourager la production de bois de qualité issu de forêts à couvert continu ;

PRINCIPES D'ACTIONS

1/ S'appuyer sur l'annuaire existant pour identifier les entreprises potentiellement intéressées parmi les entreprises artisanales locales de la construction et du bois : ETF, scieurs, charpentiers, menuisiers, architectes, ...

2/ Prise de contact directe avec ces entreprises pour clarifier leur fonctionnement actuel, attentes, et capacités en lien avec ce circuit court du bois

3/ Communication auprès des particuliers et professionnels sur la mise en place de ce circuit court

4/ Accompagnement de l'approvisionnement en bois des projets de construction au fil de l'eau.

TYPE D'ACTION :
ANIMATION

THEMES ASSOCIES :

Transformation et valorisation des bois

MAITRE D'OUVRAGE

Envol Vert

PARTENAIRES ASSOCIES

Entreprises artisanales de la construction et du bois : ETF, scieurs, charpentiers, menuisiers, architectes, AFBHLSMC, FIBOIS Occitanie, COFOR Occitanie, CAUE,

INDICATEURS DE SUIVI

Nb actions accompagnement à la transforma° Nb entreprises bénéficiaires Nb actions sensibilisation utilisation bois construction Nb projets de construction favorisés

AXE A. Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable

Objectif A.2. Valoriser au mieux la ressource du Haut-Languedoc

Orientation A.2.2. Développer l'usage du bois local dans les projets de territoire

FICHE ACTION A.2.2.b

FAVORISER LA CONSTRUCTION EN BOIS LOCAL PAR LA PROMOTION DE LA CERTIFICATION BTMC ET L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES PAR LEURS PROJETS DE CONSTRUCTION

CONTEXTE ET ENJEU

Le Haut-Languedoc est l'un des massifs les plus productifs de la région Occitanie. Cependant, la filière bois locale est essentiellement structurée à l'export. L'usage du bois local est encore peu répandu et peu visible sur le Haut-Languedoc, notamment dans la construction qui est pourtant le secteur engendrant une grande plus-value. Pourtant, des outils tels que la certification Bois des Territoires du Massif Central existent et permettent de promouvoir la provenance du bois à travers des entreprises certifiées. L'enjeu est de concrétiser la construction en bois local, notamment dans les marchés publics (exigence inscriptible légalement) pour ensuite la valoriser au niveau régional

OBJECTIFS ET RESULTATS

Favoriser l'usage du bois local dans les projets de construction et d'aménagement des collectivités pour accroître les retombées économiques sur les territoires.

Faire connaître la marque BTMCTM auprès des entreprises, et les accompagner dans la démarche de certification pour créer des boucles locales à l'échelle du Haut-Languedoc.

Mettre en relation les acteurs de la filière forêt-bois à l'échelle d'un territoire défini et particulièrement dans le domaine de la construction

PRINCIPES D' ACTIONS

- 1/ Organiser des rencontres entre les professionnels de la filière (constructeurs, prescripteurs, transformateurs...) et les élus pour promouvoir/valoriser le choix du bois local dans la construction
- 2/ Travail d'animation pour promouvoir et accompagner la certification BTMC auprès des entreprises du territoire, en lien avec les interprofessionnels et les chambres consulaires
- 3/ Accompagnement des collectivités dans leurs projets de construction (définition des besoins, inscription du bois dans le projet, aide à la rédaction du cahier des charges...). Animer un réseau d'élus ambassadeurs de la marque pour en faire la promotion dans leur entourage.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT

PUBLIC CONCERNE

Entreprises de la filière bois (constructeurs, transformateurs, négoce...), collectivités, architectes et bureaux d'étude, prescripteurs



TYPE D'ACTION :
ANIMATION

THEMES ASSOCIES :

Transformation et valorisation des bois

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation Association BTMC
- Temps d'animation COFOR Occitanie

FINANCEMENTS POTENTIELS

Etat (FNADT), Région, Interprofession nationale (France Bois Forêt), Europe (FEDER), DRAAF

MAITRE D'OUVRAGE

COFOR Occitanie + Asso BTMC

PARTENAIRES ASSOCIES

Association Filière bois Haut-Languedoc sud Massif central, Chambres consulaires, Interprofession, prescripteurs (architectes, CAUE...)

PERIODE DE REALISATION

En continu
2022-2027

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions d'accompagnement à la transfo Nb d'entreprises bénéficiaires Nb de démarches de certification initiées Nb d'entreprises Volume de bois Nb d'action de sensibilisa° Nb personnes sensibilisées Nb d'action de sensibilisation Nb de construction publiques Nb de projets de construction

AXE A. Valoriser la ressource bois du Haut-Languedoc par une gestion forestière dynamique et durable

Objectif A.2. Valoriser au mieux la ressource du Haut-Languedoc

Orientation A.2.2. Développer l'usage du bois local dans les projets de territoire

FICHE ACTION A.2.2.c

ENVISAGER LA MARQUE VALEUR PARC NATUREL REGIONAL® POUR LES PRODUITS BOIS ET LES SAVOIRS-FAIRES SPECIFIQUES (ARTISANAT)

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, massif le plus boisé de la région, produit annuellement 650 000 m³ de bois. Par ailleurs, le territoire présente un panel d'essences forestières qui pourraient être valorisées localement.

Cependant, la filière bois locale est essentiellement structurée sur des marchés à l'export. L'usage du bois local est encore peu répandu et peu visible sur le Haut-Languedoc. C'est pourquoi il est nécessaire de communiquer, non seulement sur les bois locaux, mais aussi sur les savoir-faire liés au travail du bois, et sur les professionnels de la filière bois locale.

Le Parc travaille depuis plusieurs années sur la valorisation des produits locaux (pierre, laine, bois...). Par ailleurs, il attribue la Marque Valeur Parc Naturel Régional aux produits, services et savoir-faire. Cette marque apporte une différenciation, une garantie et de la notoriété aux produits concernés.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Faire connaître les entreprises locales de transformation du bois et leurs savoir-faire

Valoriser les spécificités et savoir-faire locaux

Développer la coordination et la mise en réseau entre les différents acteurs

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Etudier l'opportunité de développer la

Marque Valeur Parc pour les produits bois artisanaux :

- Contact des artisans du territoire et sonder l'intérêt des entreprises au développement d'un tel outil
- Cibler le savoir-faire ou le produit à marquer

2/ Créer un référentiel (selon résultats de l'étape 1)

- Avec les partenaires locaux en s'appuyant sur le tronc commun national

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Entreprises (entreprises de la 2^{ème} transformation notamment), habitants du territoire

TYPE D'ACTION :

ANIMATION

THEMES ASSOCIES :

Transformation et valorisation des bois

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (
- Temps de travail chargé de mission PNR (16 jours sur 3 ans)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEADER mesure 16.7 du PDR LR), Région Occitanie, Départements (34+81)

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Fédération des Parcs, AFBHLSMC, Interprofession, CCI, CMA, CA, COFOR

PRIORITE

3

PERIODE DE REALISATION

2024-2027

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'actions de valorisation de l'identité et des savoirs-faires

Nb de personnes bénéficiaires

FICHE ACTION B.1.2.a

FAIRE LA PROMOTION DE PEFC AUPRES DES PROPRIETAIRES FORESTIERS ET DES FUTURS PROFESSIONNELS DU BOIS

CONTEXTE ET ENJEUX

PEFC est une certification européenne qui garantit aux consommateurs que les produits bois sont issus de forêts gérées dans le respect des équilibres environnementaux, économiques et sociaux, visant leur maintien en bonne santé aujourd'hui et à l'avenir. Un produit est certifié si l'ensemble des maillons est certifié et respecte ses engagements respectifs :

- A l'amont, le cahier des charges du propriétaire forestier et de l'exploitant forestier (bonnes pratiques de gestion durable en forêt) ;
- A l'aval, les règles de fonctionnement de la chaîne de contrôle permettant le suivi des flux de bois en entreprises.

Sur le Haut-Languedoc, la certification concerne 35 000 ha. Toutes les forêts domaniales, 15 000 ha en forêts publiques et 20 000 ha en forêt privée. On constate un fort différentiel entre partie tarnaise et héraultaise du territoire, en forêt communale et privée. La surface forestière certifiée dans le Tarn est 3 fois plus importante.

En région, PEFC Occitanie accompagne les propriétaires forestiers dans l'application des règles de gestion forestière durable PEFC. Diffuser de l'information sur PEFC et ses enjeux constitue une orientation importante pour la filière sur le territoire.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires forestiers publics et privés - élus - étudiants et futurs professionnels du bois

BUDGET PREVISIONNEL

Action et budget inscrit au programme PEFC Occitanie

FINANCEMENTS POTENTIELS

Aucun

OBJECTIFS ET RESULTATS

Informers les propriétaires (privés et publics) sur les enjeux et intérêts de la certification PEFC – Accroître le taux de certification
Promouvoir la certification auprès des futurs professionnels du bois

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Réunions annuelles avec les propriétaires forestiers

- Identification de secteur à faible certification.
- Communication de l'action à travers différents canaux, en prenant appui sur les têtes de réseaux pour diffusion (CNPF, syndicats, communes...)

2/ Sensibilisation des futurs professionnels de la gestion forestière : Programme graine de PEFC

- Présentation du rôle de PEFC et des enjeux de la certification par PEFC
- Echanges avec un professionnel certifié
- Illustration du standard PEFC sur le terrain

TYPE D' ACTIONS

ANIMATION - COMMUNICATION

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Mobilisation et commercialisation du bois
Environnement et biodiversité en forêt

MAITRE D'OUVRAGE
PEFC OCCITANIE

PARTENAIRES ASSOCIES

Lycée André-Alquier ; CNPF ; ONF ; PNRHL ; AFBHLSMC ; Interprofession

PERIODE DE REALISATION

Tous les ans
2023-2026

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'actions visant à l'accroissement de la gestion forestière durable
 Nb de personnes sensibilisées Nb de propriétaires forestiers certifiés
PEFC suite à ces actions Surface certifiées PEFC suite à ces actions

FICHE ACTION B.1.2.a

ORGANISER DES RENCONTRES « REGARDS CROISES » AVEC DIFFERENTS PROFESSIONNELS : FORESTIERS, NATURALISTES, USAGERS

CONTEXTE ET ENJEUX

La multifonctionnalité est le socle de la stratégie forestière du territoire du Haut-Languedoc. Cependant, chaque professionnel en a sa propre perception et cela peut parfois engendrer des incompréhensions ou des confusions entre les différents acteurs. Développer une vision commune et pouvoir échanger sur la vision de chacun apparaît bénéfique au territoire.

Depuis 2018, le PNR organise le Sylvotrophée. Au-delà d'un concours visant à valoriser les propriétaires intégrant la multifonctionnalité, cet événement permet aussi d'échanger des regards différents au pied des arbres, dans un environnement serein. Organiser ce type d'échange à propos d'un cas précis et choisi en amont est nécessaire à l'obtention d'une vision commune.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Favoriser la prise en compte d'enjeux environnementaux dans la gestion forestière
Développer une vision commune des enjeux de multifonctionnalité

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Organisation du concours Sylvotrophée tous les 2 ans

- Choix du thème et du secteur de concours
- Promotion du concours auprès des propriétaires pour inscription
- Constitution du jury multidisciplinaire
- Visite des parcelles candidates avec le jury
- Remise de prix et communication sur le Sylvotrophée

2/ Organisation d'une journée d'échanges « regards croisés » avec différents professionnels

- Choix du thème de la journée d'échange
- Choix du secteur pour les visites terrain
- Invitation et organisation de la journée
- Communication sur l'évènement

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Gestionnaires – CNPF – ONF – propriétaires – naturalistes-usagers

TYPE D' ACTIONS

ANIMATION - SENSIBILISATION

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt
Prévention des risques – Loisir et tourisme

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (45 jours sur 5 ans)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe – Région Occitanie (mesure 16.7 du PDR LR)

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Gestionnaires ; CNPF ; ONF ; propriétaires ; naturalistes ; usagers

PERIODE DE REALISATION

1 animation par an
2022 - 2027

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions de sensibilisation sur la sylviculture
- Nb de personnes bénéficiaires d'outils
- Nb d'actions de sensibilisation à l'env
- Nb de personnes sensibilisées
- Nb d'actions visant à concilier multi-usage
- Nb de personnes sensibilisées

FICHE ACTION B.1.2.b

VULGARISER CERTAINS MODES DE GESTION FORESTIERE (MELANGE, IRRÉGULIER, REGENERATION NATURELLE...)

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, à la confluence de 3 types de climats, est particulièrement sensible au changement climatique. Plusieurs dépassements ont déjà été constatés et le phénomène risque de s'amplifier, avec des conséquences sur la filière bois, la biodiversité, le maintien des sols, etc. Le renouvellement des boisements devra prendre en compte cette évolution.

Certains types de gestions comme l'irrégulier ou le mélange d'essence semblent plus adaptés au changement climatique et rendent la forêt plus propice à l'accueil de la biodiversité et plus qualitative d'un point de vue paysager.

Le Parc, en tant que territoire d'expérimentation, a participé à plusieurs projets visant à promouvoir ces types de gestion, comme le projet GIRMAC et le projet FORECCAST. Il semble nécessaire de poursuivre ces travaux par la mise en œuvre de nouveaux chantiers tests et/ou démonstratifs, afin de connaître les itinéraires sylvicoles les plus adaptés au Haut-Languedoc (modalités de mélange, ...) et d'en faire la promotion par l'exemple.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Développer la mise en œuvre de différents modes de sylviculture en adéquation avec les enjeux de changement climatique, biodiversité, paysage

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Mise en œuvre de chantiers tests :

- Irrégularisation
 - Mélange d'essence
 - Améliorations de peuplement
- 2/ Création de nouveaux supports de vulgarisation et promotion de ceux existants (GIRMAC, FORECCAST,...)

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires – gestionnaires - ETF

TYPE D' ACTIONS

EXPERIMENTATION - SENSIBILISATION

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt
Prévention des risques

BUDGET PREVISIONNEL

A définir

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe ; Région ; Département ; ADEME

MAITRE D'OUVRAGE

PNRHL

PARTENAIRES ASSOCIES

ONF ; CNPF ; Gestionnaires ; propriétaires ; naturalistes

PERIODE DE REALISATION

PRIORITE

2

A partir de 2024

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions de sensibilisation à la sylviculture
- Nb de chantiers pilotes réalisés Nb de personnes bénéficiaires de sensibilisation
- Nb de projets favorisant la préservation de l'env
- Surface forestière concernée par ces projets
- Nb de propriétaires concernés

FICHE ACTION B.1.2.c.

PERENNISER ET PROMOUVOIR LE DISPOSITIF SYLV'ACCTES

CONTEXTE ET ENJEUX

Il est parfois difficile pour un propriétaire forestier de diversifier sa gestion forestière et d'améliorer ses peuplements. En effet, la balance économique des premiers travaux vers ce type de gestion est souvent négative voire neutre.

Le dispositif Sylv'acctes permet de financer une sylviculture d'intérêt général qui privilégie les mélanges d'essences, les peuplements irréguliers, la régénération naturelle, la préservation des sols et intègre l'ensemble des fonctions de la forêt.

Le dispositif ne se substitue pas à ceux existants mais vient en complément, notamment par la nature des travaux soutenus. De plus, il met le territoire au cœur de la démarche, en l'invitant à définir lui-même les orientations sylvicoles à financer.

L'association démarche les financeurs, collecte les fonds et les reverse, sur présentation des factures de travaux forestiers. Le propriétaire bénéficiaire des travaux s'engage à poursuivre l'itinéraire sylvicole financé pendant 10 ans et à mettre en adéquation son document de gestion (RTG, PSG). Des contrôles sont réalisés. Le propriétaire peut éventuellement solliciter un nouveau financement pour les travaux suivants dans le cadre du document de gestion, en dehors des travaux de coupe.

La mise en place de dispositif en Occitanie permettrait de diversifier la gestion et, de manière induite, de mobiliser des bois, à l'échelle de chaque territoire bénéficiaire. Ce dispositif élaboré en 2021-2022 par 5 Parcs d'Occitanie à titre expérimental, est à pérenniser et promouvoir.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires – gestionnaires – ETF - élus

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation de la CFT (16 jours sur 5 ans)
- Temps d'animation SYLV'ACCTES

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe ; Région ; ADEME ; SYLV'ACCTES ; Fonds privés

OBJECTIFS ET RESULTATS

Financer une sylviculture améliorée qui répond à l'intérêt général et non pas seulement à l'objectif de production de bois, en mobilisant les financements des métropoles, agglomérations et entreprises qui souhaitent agir pour maintenir la forêt, comme ressource de bois, comme espace récréatif ou pour son impact positif sur le climat.

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Pérenniser et promouvoir le dispositif

- Communication auprès des gestionnaires et propriétaires
- Communication auprès des collectivités et entreprises pour organiser la levée de fond

2 / Réviser le Plan Sylvicole Territorial

- Concertation des différents acteurs pour définition des urgences sylvicoles
- Construction des itinéraires sylvicoles

TYPE D' ACTIONS

ANIMATION - OPERATIONNEL

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt
Prévention des risques

MAITRE D'OUVRAGE

Sylv'ACCTES + PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Territoires forestiers d'Occitanie ; CNPF ; ONF ; gestionnaires Syndicats de propriétaires ; naturalistes,

PERIODE DE REALISATION

2022-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions de sensibilisation à la sylviculture
- Nb de personnes bénéficiaires d'outils Surface de travaux forestiers engagés par ces actions Nb de sylviculteurs engagés dans ces actions

PRIORITE

1

FICHE ACTION B.2.1.a

IDENTIFIER LES FORETS MATURES ET CONSTITUER UNE TRAME DE VIEUX BOIS

CONTEXTE ET ENJEUX

Une trame forestière fonctionnelle et de qualité n'est pas qu'une affaire de continuité spatiale. C'est aussi une question de continuité dans le temps. Il a été montré par exemple que la proportion de forêts anciennes dans le paysage avait un fort impact sur la diversité spécifique des plantes vasculaires observées localement. D'ailleurs, on estime que 25% de la biodiversité forestière est associée aux bois morts et aux vieux bois. Pour choisir les secteurs à protéger, il faudra, en priorité, repérer au sein des forêts préservées anciennes les peuplements matures, riches en vieux arbres et bois mort.

En 2016, l'Inter-Parcs Massif-Central (IPAMAC) a mené, avec l'appui de plusieurs stagiaires, un travail de localisation des forêts anciennes, à partir des cartes d'Etat-Major de 1818 à 1866. Sur le Haut-Languedoc, 27,5 % des forêts actuelles sont préservées anciennes.

Aujourd'hui, le Parc souhaite aller plus loin avec l'identification de forêts matures et la mise en place d'une trame de vieux bois.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT, en priorité sur les sites N2000

PUBLIC CONCERNE

Propriétaires forestiers, gestionnaires



OBJECTIFS ET RESULTATS

Connaître les potentialités de maturité forestière et les secteurs les plus favorables à la biodiversité sur le territoire du Haut-Languedoc

Accompagner les propriétaires dans la prise en compte de la maturité dans la gestion forestière

PRINCIPES D' ACTIONS

Cette action se déroulera en priorité sur les secteurs Natura 2000. En effet, l'animation y est renforcée (études, suivi, temps agent) et la mise en place de contrats Natura 2000 forestier (lots de sénescence, arbres sénescents disséminés) y est possible.

1/ Identification de la maturité forestière en priorité sur les secteurs

En se basant sur la méthode testée en 2020 par IPAMAC En se basant sur les études et suivis déjà effectués ou à venir pour identifier les secteurs les plus favorables à la biodiversité, liés notamment aux forêts matures

2/ Sensibiliser et accompagner les propriétaires forestiers à conserver les peuplements matures
Actions de sensibilisation et/ou de formation
Accompagnement par la contractualisation

TYPE D' ACTIONS

OPERATIONNEL + ANIMATION

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (21 jours sur 5 ans)
- Temps d'animation N2000
- Stagiaire pour identification : 2 * 6mois = 7 000€

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe, Etat, Région, Départements (34 et 81)

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

CNPF, naturalistes, ONF, syndicats de propriétaires, structure animatrice des sites Natura 2000 concernés

PRIORITE

2

PERIODE DE REALISATION

2023-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb de projets favorisant la préservation de la biodiversité
- Surface des espaces forestiers concernés Nb de propriétaires forestiers concernés Nb de création et maintien d'îlots de vieillissement / sénescence

FICHE ACTION B.2.1.b

ORGANISER DE LA CONCERTATION ENTRE LES CHASSEURS ET LES FORESTIERS EN S'APPUYANT SUR LA METHODE BROSSIER-PALLU

CONTEXTE ET ENJEUX

La faune sauvage présente un enjeu non négligeable sur le territoire d'un point de vue écologique et patrimonial. Par exemple, la présence d'espèces telles que le sanglier, le cerf, le mouflon, etc. est aussi considéré comme un atout pour le développement territorial : observation des animaux, maintien de l'activité chasse, valorisation des produits de venaison etc. Cependant, l'impact du gibier sur le milieu forestier est avéré et déploré par de nombreux sylviculteurs. C'est pourquoi un dialogue entre les forestiers et les chasseurs est primordial, afin de mieux connaître les dynamiques de populations et préserver les équilibres sylvocynégétiques.

Depuis 2013, une démarche de dialogue forestiers-chasseurs a été initiée par plusieurs partenaires (ACCA - FDC34 - CRPF - CETEF Airbres - ONF) sur la commune de Fraïsse-sur-Agout. Ce dialogue s'appuie principalement sur un partage de données cartographiques : les zones forestières sensibles au gibier et l'emplacement des prélèvements de chevreuils. Dans la continuité de ce dialogue, le CNPF propose aux acteurs de se rencontrer afin d'étudier l'opportunité d'enrichir cette démarche avec la mise en œuvre de la méthode dite Brossier-Pallu issue du guide pratique de l'équilibre Forêt-Gibier.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Mieux connaître les dynamiques de population et préserver les équilibres sylvocynégétiques
Etablir ou rétablir un équilibre forêt-gibier
Permettre un dialogue fluide et apaisé entre chasseurs et forestiers

PRINCIPES D' ACTIONS

Le principe d'action s'appuiera sur la méthodologie dite « Brossier-Pallu » développée dans le guide pratique de l'équilibre forêt-gibier

- 1/ Réalisation d'un état des lieux
 - Instances administratives
 - Chasse
 - Forêt
- 2/ Etablissement d'un diagnostic partagé
- 3/ Mise en place d'actions
 - Par les forestiers
 - Par les chasseurs

TERRITOIRE CONCERNE

Commune de Fraïsse sur Agout



Potentiellement étendue à d'autres communes si réussite de l'expérimentation

PUBLIC CONCERNE

Forestiers (prolétaires, gestionnaires, exploitants), élus, chasseurs

TYPE D' ACTIONS

ANIMATION

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture

Loisirs et tourisme en forêt

BUDGET PREVISIONNEL

Action et budget inscrit au programme du CNPF

FINANCEMENTS POTENTIELS

MAITRE D'OUVRAGE

CNPF Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES

Fédération des chasseurs, société de chasses locales, syndicats des forestiers, COFOR, PNRHL

PRIORITE

2

PERIODE DE REALISATION

2022-2024

INDICATEURS DE SUIVI

Nb actions visant à concilier le multi-usage Nb de propriétaires forestiers concernés

FICHE ACTION B.2.2.a

INTRODUIRE DES PRECONISATIONS DANS LES PSG (ET AUTRES DGD) SUITE AUX DIAGNOSTICS ENVIRONNEMENTAUX

CONTEXTE ET ENJEUX

Les forêts du Haut-Languedoc recèlent d'un patrimoine naturel riche, comme le montrent les divers zonages : ZNIEFF, zones Natura 2000 (26 588 ha), nombreux zonages réglementaires etc. D'autre part, dans le cadre de la trame verte et bleue, plus de 50 % de la surface forestière a été identifiée comme « cœurs de biodiversité » et une étude a montré que 27,5 % des forêts étaient « anciennes ». Les forêts du territoire représentent par ailleurs une entité majeure des paysages du Haut-Languedoc : leur évolution est donc un enjeu important pour le PNR. Enfin, les forêts et leur gestion peuvent avoir un impact sur l'eau, forte composante du territoire, au travers des zones humides, cours d'eau forestiers, qui doit être pris en compte.

Les propriétaires forestiers ont souvent la volonté d'engager des actions en faveur de la biodiversité, de l'eau etc. Ils manquent cependant d'appui technique – du fait du manque d'animation disponible – et/ou de moyens financiers, pour réaliser ces actions (manque à gagner, coût...). Les accompagner, au travers de diagnostics environnementaux volontaires et gratuits permettrait de mieux prendre en compte les enjeux environnementaux dans la gestion des espaces forestiers du Haut-Languedoc.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires forestiers - gestionnaires

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (20 jours sur 5 ans)
- Temps d'agent forestier + naturaliste
2 agents * 3 jours * 4diag par an = 12 000 € / an

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe ; Région ; Départements ; Mécénat

PRIORITE

1

PERIODE DE REALISATION

4 diagnostics par an
2022-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'action de sensibilisation à l'env
- Nb de personnes sensibilisées Diffusion d'outils Nb de propriétaires accompagnés Nb de documents de gestion prenant en compte les préconisations

OBJECTIFS ET RESULTATS

Accompagner les propriétaires qui le souhaitent pour mieux prendre en compte le patrimoine naturel dans leur gestion forestière

PRINCIPES D'ACTIONS

1/ Identification annuelle de secteurs prioritaires pour proposition de diagnostics (renouvellement DGD, enjeux biodiversité pré-identifiés...)

2/ Réalisation du diagnostic

- En binôme avec un forestier et un naturaliste
- Restitution du diagnostic au propriétaire à l'écrit et lors d'une visite terrain
- Dans la mesure du possible, inscription des préconisations de gestion dans le DGD

TYPE D'ACTIONS

ANIMATION + OPERATIONNEL

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture

Environnement et biodiversité en forêt

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

CNPF ; ONF ; naturalistes ; propriétaires forestiers (syndicats) ; COFOR

FICHE ACTION B.2.3.a

PROMOUVOIR LA SYLVICULTURE DU HÊTRE, ESSENCE PATRIMONIALE DU HAUT-LANGUEDOC ET ETUDIER SON ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Avec une surface de répartition de 15700 hectares, soit 7,5% du territoire, le hêtre est la deuxième essence feuillue la plus représentée dans le Haut-Languedoc. Néanmoins, cette essence est aujourd'hui très peu valorisée et sa gestion est parfois abandonnée au profit de plantation de résineux. Son intérêt sylvicole est pourtant intéressant et sa conservation est primordiale d'un point de vue stockage de carbone et biodiversité, représentant en plus dans certains cas un habitat d'intérêt communautaire (hêtraie acidiphile à houx).

Par ailleurs, son adaptation au changement climatique doit être étudié plus précisément. Les modèles actuels d'indicateur de vigilance climatique fonctionnent très mal pour cette essence.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Conservier les peuplements de hêtre
Promouvoir sa gestion sylvicole
Etudier son adaptation au changement climatique

PRINCIPES D'ACTIONS

1/ Vulgarisation sylvicole pour les propriétaires

- Guide de sylviculture locale
 - Journées de sensibilisation
 - Placettes de références
- 2/ Etude de son adaptation au changement climatique
- Placettes de suivi de l'état sanitaire
 - Mesures des placettes hêtre du projet FO-RECCAST et comparaison des données

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires forestiers, élus, gestionnaires, ETF

TYPE D'ACTIONS

ANIMATION + EXPERIMENTATION

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt

MAITRE D'OUVRAGE
CNPF Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES

Gestionnaires forestiers, naturalistes, PNRHL, élus,
COFOR

BUDGET PREVISIONNEL

A définir

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe, Région, Départements (34 + 81)

PRIORITE
2

PERIODE DE REALISATION

2024-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions de sensibilisation à la sylviculture
- Nb de chantiers pilotes
- Nb de personnes bénéficiaires de sensibilisation

FICHE ACTION B.2.3.b

MIEUX PRENDRE EN COMPTE LE RISQUE INONDATION DANS LA GESTION FORESTIERE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le bassin versant de l'Agout, et plus spécifiquement la vallée du Thoré, ont été le théâtre de fortes inondations dans les années 90. Du fait de sa sensibilité, l'aval du bassin versant du Thoré est d'ailleurs intégré dans le Territoire à Risque Important d'Inondation (TRI) Castres Mazamet.

L'amont du bassin versant de l'Agout est dominé par la forêt, mais les peuplements de résineux issus des plantations du Fond Forestier National (FFN) arrivent à maturité. Il devrait en résulter de nombreuses coupes dans les années à venir. Le long de ces versants abrupts, l'absence de couvert végétal engendrera une augmentation des ruissellements avec des répercussions probables sur les débits de crue des cours d'eau en aval, alors que le changement climatique induit déjà des précipitations plus intenses, plus fréquentes.

Ces différents éléments combinés, devraient accroître la vulnérabilité du territoire aux inondations par débordement et par ruissellement. Anticiper des crues implique une gestion différenciée des peuplements forestiers dans les zones à risque.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Réalisation et diffusion d'un livret d'information « forêt et risque inondation dans le BV Agout ». Etudier l'impact potentiel de l'état du couvert forestier sur le développement des crues à l'échelle d'un bassin versant type.

PRINCIPES D' ACTIONS

- 1/ Réalisation d'un livret d'information :
 - Définition de la trame générale en concertation avec les partenaires technique ;
 - Production d'une cartographie enjeux / aléas identifiant les différents risques associés à la gestion forestière ;
 - Définition en partenariat avec les gestionnaires forestiers des préconisations adaptées pour limiter les risques identifiés ;
 - Rédaction du livret (intégrant cartographie et consignes associées) ;
 - Diffusion auprès des forestiers
- 2/ Réalisation d'une étude hydrologique (sous réserve de moyens techniques et financiers) :
 - Modélisation de l'impact du couvert forestier sur le régime hydrologique en crue ;
 - Synthèse et diffusion des principaux résultats d'étude.

TERRITOIRE CONCERNE

Bassin versant de l'Agout



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires et gestionnaires forestiers

TYPE D' ACTIONS

ANIMATION + ETUDE

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt
Prévention des risques

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps chargé de mission PAPI SMBA (30 jours)
- Coût impression (2000 € TTC)

FINANCEMENTS POTENTIELS

PEP Agout (PAPI) – Etat ; Agence de l'eau ; Région Occitanie

MAITRE D'OUVRAGE

EPAGE AGOUT

PARTENAIRES ASSOCIES

CNPF ; ONF ; COFOR ; PNRHL ; GT de la CFT ;

PRIORITE

1

PERIODE DE REALISATION

2022-2023

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions favorisant la préservation de l'env
- Diffusion de rapports de ces études

FICHE ACTION B.2.3.c

VALORISER LES RESULTATS ET FAIRE VIVRE LES OUTILS DU PROJET LIFE FORECCAST – ADAPTER LA FORET DU HAUT-LANUEDOC AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, à la confluence de 3 types de climats, est particulièrement sensible au changement climatique. Plusieurs dépassements ont déjà été constatés et le phénomène risque de s'amplifier, avec des conséquences sur la fibre bois, la biodiversité, le maintien des sols, etc. Le renouvellement des boisements devra prendre en compte cette évolution.

Dans l'objectif de proposer aux forestiers des solutions pour adapter les forêts au changement climatique, le PNR HL a coordonné entre 2016 et 2020 le projet LIFE FORECCAST, en partenariat avec le CNPF et Alliance Forêt Bois. Plusieurs actions ont été mises en œuvre comme :

- La création d'une application mobile, FORECCAST by BioClimSol qui, fourni aux forestiers des diagnostics de vigilance climatique à l'échelle de la parcelle forestière
- La mise en place de 25 sites expérimentaux, démonstrateurs de méthodes d'adaptation des forêts aux changements climatiques où indicateurs dendrométriques, sanitaires et de biodiversité y sont suivis
- L'écriture et la diffusion d'un plan d'action pour les forêts du Haut-Languedoc en cas de crise climatique sévère

Il convient aujourd'hui de continuer à faire vivre ce projet en poursuivant sa promotion, le suivi des sites expérimentaux et la diffusion de l'application

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Forestiers (propriétaires, gestionnaires, exploitants), élus, habitants

BUDGET PREVISIONNEL

- Suivi des sites expérimentaux indicateurs biodiversités : 15500€
- A définir pour le suivi des indicateurs dendrométriques et sanitaires
- Temps de travail animation pour communication (22 jours sur 5 ans)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Accroître l'utilisation de l'application FORECCAST by BIOCLIMSOL sur le territoire du Haut-Languedoc
Poursuivre le suivi des sites expérimentaux (dendrométriques, sanitaires et biodiversité)
Continuer à promouvoir le projet

PRINCIPES D'ACTIONS

- 1/ Utilisation de l'application FORECCAST by BIOCLIMSOL
 - Proposer de nouvelles formations pour former les gestionnaires du territoire
- 2/ Suivi des sites expérimentaux
 - Suivi dendrométrique et sanitaire par le CNPF
 - Suivi des indicateurs de biodiversité (oiseaux, insectes, chauves-souris et flore) par le PNRHL
- 3/ Promotion du projet
 - Rediffusion du guide « Gérer les crises liées au changement climatique en forêt du Haut-Languedoc »
 - Communication dans la presse
 - Mise à jour du site internet
 - Organisation de journées thématiques (sensibilisation au changement climatique)

TYPE D'ACTIONS

ANIMATION + ETUDE

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt
Prévention des risques

MAITRE D'OUVRAGE

CNPF Occitanie + PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Coopératives, gestionnaires forestiers, naturalistes, COFOR

PERIODE DE REALISATION

2023-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions de sensibilisation ou de formation à la sylviculture
- Nb de personnes bénéficiaires d'outils d'aides à la gestion Nb de personnes bénéficiaires de sensibilisation à la gestion

PRIORITE

1

FICHE ACTION B.2.3.d

ADAPTER LA FORET DU BASSIN VERSANT DE L'AGOUT POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE ET ENJEUX

La forêt offre de nombreux services écosystémiques, notamment sur la qualité de la ressource en eau. Elle joue aussi un rôle dans l'atténuation des risques liés aux aléas climatiques (ravinement, inondation, érosion). Le maintien des peuplements forestiers et l'adoption de bonnes pratiques de gestion (surface de coupes rases, gestion des rémanents, travaux du sol) jouent un rôle dans la diminution de ces risques.

La situation géographique du bassin versant de l'Agout surtout sur l'amont (superposé au territoire du PNRHL), en limite avec le climat méditerranéen, place cette zone en première ligne face au changement climatique. Cette zone est aussi fortement boisée et joue le rôle de régulateur pour tout le reste du bassin versant. Le changement climatique ayant un impact sur les peuplements forestiers, les services rendus pourraient être altérés. Il est donc nécessaire d'adapter les pratiques sylvicoles sur ce territoire afin d'assurer la bonne qualité de la ressource en eau, et d'atténuer les risques liés aux aléas climatiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Encourager une gestion forestière durable visant à adapter les peuplements forestiers aux changements climatiques et adapter les pratiques sylvicoles sur les zones sensibles (captage d'eau potable, zones humides...)

PRINCIPES D'ACTIONS

- 1/ Animation technique
 - Réalisation de diagnostics forestiers
 - Sensibilisation et vulgarisation
 - Réalisation d'une Charte de Bonnes Pratiques en Exploitation Forestière
- 2/ Financement d'aides forestières (restauration de ripisylves, zones humides, régénération naturelle ou reboisement par plantation mélangée si non pris en charge par d'autres dispositifs, aménagements pérennes de traversée de cours d'eau, pièges à sédiments...) et suivi des dossiers d'aides
- 3/ Accompagnement à la mise en œuvre des opérations
 - Incitation à la gestion du massif
 - Réalisation des opérations
 - Suivi et accompagnement des opérations

TERRITOIRE CONCERNE

Territoire forestier du Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout

PUBLIC CONCERNE

Forestiers (propriétaires, gestionnaires, exploitants)

TYPE D'ACTIONS

ANIMATION EXT

THEMES ASSOCIES

Amélioration et dynamisation de la sylviculture
Environnement et biodiversité en forêt
Prévention des risques

BUDGET PREVISIONNEL

- Animation technicien forestier : 130 000 €
- Aides forestières : 100 000 €

FINANCEMENTS POTENTIELS

Agence de l'eau Adour-Garonne – Département – Syndicats d'eau potable – Région Occitanie

MAITRE D'OUVRAGE
CNPF Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES

SMBA ; PNRHL ; Syndicat des propriétaires forestiers ; élus

PRIORITE
1

PERIODE DE REALISATION

2.022-2.024

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions (accompagnement) favorisant la préservation de l'env
- Nb de propriétaires accompagnés
- Nb de projets (chantiers) favorisant la préservation de l'env
- Surface boisée concernée Nb de propriétaires concernés Nb de chantiers

FICHE ACTION C.1.1.a

ETUDE D'OPPORTUNITÉ SUR LA PRODUCTION ET L'UTILISATION DE PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

CONTEXTE ET ENJEUX

Certains espaces boisés du Haut-Languedoc sont peu productifs de bois, c'est le cas par exemple d'une partie de la forêt méditerranéenne. Ces forêts peuvent néanmoins présenter d'autres atouts de production comme la châtaigne, les champignons, la truffe, etc. Les enjeux autour de la truffe ont été abordés au cours de la CFT précédente, et il n'apparaît pas nécessaire de valoriser la cueillette de champignon, déjà très pratiquée sur le territoire.

Il semble pourtant intéressant d'étudier plus en profondeur les opportunités de production et d'utilisation d'autres produits forestiers non ligneux, comme les plantes aromatiques et médicinales (PAM), les herbes aromatiques (thym, ...) etc. Cela permettrait de valoriser certains espaces forestiers peu productifs de bois, mais dont l'entretien est parfois nécessaire (protection des forêts contre les incendies)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Connaître le potentiel de productions des produits non ligneux sur le territoire
Valoriser des espaces boisés par la production de produits forestiers non ligneux

PRINCIPES D' ACTIONS

- 1/ Etudier quels produits forestiers non ligneux (hors champignons) peuvent être issus des forêts du Haut-Languedoc (PAM, bourgeons de sapin, herbes aromatiques...)
- 2/ Prospector les pistes de valorisation pour ces produits

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT

PUBLIC CONCERNE

Propriétaires forestiers, élus, usagers, producteurs locaux



TYPE D' ACTION :

ETUDE

THEMES ASSOCIES

Agriculture et forêt
Développement et valorisation des produits forestiers non ligneux

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT : 15 jours sur 3 ans
- Etude externalisée : 9 000€

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEDER, LEADER), Région, Départements 34 et 81, Communautés de communes

MAITRE D'OUVRAGE
PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

CNPF, ONF, syndicat de propriétaires, communautés de commune

PERIODE DE REALISATION

A partir de
2025

PRIORITE
3

INDICATEURS DE SUIVI

Nb actions sensibilisation à la valorisation des PFNL Nb de personnes sensibilisées Nb d'actions d'accompagnement à la valorisation des PFNL Nb de projets de valorisation de PFNL

FICHE ACTION C.2.1.a

VALORISATION DES GRANDS ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES PAR LA REHABILITATION ET LA VALORISATION DES ABRIS FORESTIERS : ÉQUIPER POUR MIEUX DÉCOUVRIR

CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire est traversé par de nombreux itinéraires de grande randonnée (GR7, Chemin de Saint Jacques de Compostelle...) qui traversent en grande partie la forêt. Néanmoins certains de ces itinéraires manquent d'abris permettant aux usagers de faire une pause de courte durée sur leur itinéraire.

Les forêts domaniales (notamment identifiées dans la zone Montagne Noire) sont pourvues de bâtiments souvent à l'abandon. Il y a un enjeu à préserver ces ouvrages à valeur patrimoniale, qui pourraient constituer des points d'abris pour les usagers de la forêt. Ils pourraient également servir de support pour communiquer et sensibiliser le public aux enjeux forestiers du territoire.

La revalorisation de ces abris serait aussi un vecteur de valorisation des filières de matériaux de construction naturels (pierre, bois, laine, paille...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Préserver et valoriser les bâtiments forestiers
Faire découvrir et comprendre la richesse du patrimoine forestier

PRINCIPES D'ACTIONS

- 1/ Identification du porteur de projet : quelle communauté de commune ? Quelle échelle de travail ?
- 2/ Identifier les bâtiments / lieux à créer ou compléter
- 3 / Recherche financement étude, MOE
- 4/ Etude du bâti, de son état pour estimation travaux. Recherche gestionnaire avant mise en œuvre des travaux (commune, club alpin...). Recherche financement et aides pour la réalisation
- 5/ Travaux de rénovation (valoriser les matériaux locaux et naturels : bois, pierre : associations et réseaux pros à activer)
- 6/ Valorisation du site (animations, événements, rencontres...)

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT.

Priorisation sur le secteur du GR7 / Montagne Noire tarnaise

PUBLIC CONCERNE

Usagers (randonneurs, trail, familles, vélo...), Grand public, Touristes, Scolaires



TYPE D'ACTION :

OPERATIONNEL

THEMES ASSOCIES

Loisir et tourisme en forêt

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT pour phase 1 et 2 (6 jours sur 3 ans)
- Budget à définir pour la suite

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (LEADER, FEDER), Départements 34 + 81

MAITRE D'OUVRAGE

EPCI ?

PARTENAIRES ASSOCIES

ONF, CD81, CD34, Communautés de communes, Pays Lauragais, PNRHL, CAUE 81, CAUE 34, Association Pierres et granits du Sidobre, AGBHLSMC

PRIORITE
3

PERIODE DE REALISATION

A partir de
2024

INDICATEURS DE SUIVI

Nb de projet d'équipement pour améliorer les loisirs en forêt Surface de forêts concernées Nb de propriétaire forestiers concernés

FICHE ACTION C.2.1.a

VALORISATION DES GRANDS ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES PAR LA REHABILITATION ET LA VALORISATION DES ABRIS FORESTIERS : ÉQUIPER POUR MIEUX DÉCOUVRIR

CONTEXTE ET ENJEUX

Le territoire est traversé par de nombreux itinéraires de grande randonnée (GR7, Chemin de Saint Jacques de Compostelle...) qui traversent en grande partie la forêt. Néanmoins certains de ces itinéraires manquent d'abris permettant aux usagers de faire une pause de courte durée sur leur itinéraire.

Les forêts domaniales (notamment identifiées dans la zone Montagne Noire) sont pourvues de bâtiments souvent à l'abandon. Il y a un enjeu à préserver ces ouvrages à valeur patrimoniale, qui pourraient constituer des points d'abris pour les usagers de la forêt. Ils pourraient également servir de support pour communiquer et sensibiliser le public aux enjeux forestiers du territoire.

La revalorisation de ces abris serait aussi un vecteur de valorisation des filières de matériaux de construction naturels (pierre, bois, laine, paille...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Préserver et valoriser les bâtiments forestiers
Faire découvrir et comprendre la richesse du patrimoine forestier

PRINCIPES D'ACTIONS

- 1/ Identification du porteur de projet : quelle communauté de commune ? Quelle échelle de travail ?
- 2/ Identifier les bâtiments / lieux à créer ou compléter
- 3 / Recherche financement étude, MOE
- 4/ Etude du bâti, de son état pour estimation travaux. Recherche gestionnaire avant mise en œuvre des travaux (commune, club alpin...). Recherche financement et aides pour la réalisation
- 5/ Travaux de rénovation (valoriser les matériaux locaux et naturels : bois, pierre : associations et réseaux pros à activer)
- 6/ Valorisation du site (animations, événements, rencontres...)

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT.

Priorisation sur le secteur du GR7 / Montagne Noire tarnaise

PUBLIC CONCERNE

Usagers (randonneurs, trail, familles, vélo...), Grand public, Touristes, Scolaires



TYPE D'ACTION :

OPERATIONNEL

THEMES ASSOCIES

Loisir et tourisme en forêt

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT pour phase 1 et 2 (6 jours sur 3 ans)
- Budget à définir pour la suite

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (LEADER, FEDER), Départements 34 + 81

MAITRE D'OUVRAGE

EPCI ?

PARTENAIRES ASSOCIES

ONF, CD81, CD34, Communautés de communes, Pays Lauragais, PNRHL, CAUE 81, CAUE 34, Association Pierres et granits du Sidobre, AGBHLSMC

PRIORITE
3

PERIODE DE REALISATION

A partir de
2024

INDICATEURS DE SUIVI

Nb de projet d'équipement pour améliorer les loisirs en forêt Surface de forêts concernées Nb de propriétaire forestiers concernés

FICHE ACTION C.2.3.a

DEVELOPPER UNE BOITE A OUTIL POUR AIDER LES ELUS A LA MEDIATION DANS LES CONFLITS D'USAGES LIES A LA FORET

CONTEXTE ET ENJEUX

L'élu représente un pilier essentiel sur son territoire en permettant le bon fonctionnement de sa commune, son développement et en assurant une certaine harmonie sociale. Cette dernière, du fait de la diversité des activités, des intérêts, des affinités, n'est pas pour autant garantie.

Les élus ont besoin d'outil pour veiller à la bonne cohabitation et articulation des différents utilisateurs de la forêt. Pour répondre à ce besoin, les Collectivités forestières développent, pour les élus de la région Occitanie, la mallette de l'élu médiateur.

Les élus du PNR ont exprimé leur besoin de disposer d'outil pour prévenir et résoudre les conflits d'usages de plus en plus présents sur le territoire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Décliner la mallette de l'élu médiateur des Collectivités forestières au PNR du Haut Languedoc
Adapter la mallette au contexte local pour répondre aux problématiques des élus

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Identifier les besoins spécifiques des élus du Haut Languedoc. Un questionnaire sera transmis à l'ensemble des collectivités. Il permettra d'identifier les outils nécessaires aux élus pour résoudre les situations conflictuelles avec les acteurs du territoire.

2/ Après analyse de l'enquête, identification des outils de la mallette régionale nécessaire aux élus du territoire du PNR. La mallette se constituera :

- Outil de la mallette des Collectivités forestières local.
- Outil de la mallette des Collectivités forestières adaptés au contexte local.
- Si nécessaire, de nouveaux outils pour répondre à des spécificités locales.

3/ Diffuser la mallette de l'élu médiateur du PNR aux Collectivités.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Elus du territoire

TYPE D' ACTION :

COMMUNICATION

THEMES ASSOCIES

Loisirs et tourisme en forêt
Prévention des risques

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT : 10 jours sur 3 ans
- Temps d'animation COFOR : 5 jours

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEADER) Opération 16.7 du PDR LR, Région, Départements 34+81

MAITRE D'OUVRAGE
PNRHL + COFOR Occitanie

PARTENAIRES ASSOCIES
ONF, CNPF, Syndicats de propriétaires, CDESI, DDT, élus

PRIORITE
1

PERIODE DE REALISATION

2022-2025

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'actions visant à concilier les usages Nb de propriétaires concernés par ces actions Nb d'élus bénéficiaires de ces actions

FICHE ACTION C.2.3.c

INFORMER ET EDUQUER LE GRAND PUBLIC A LA GESTION FORESTIERE ET AUX ENJEUX DE LA FILIERE FORET-BOIS

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, situé entre les agglomérations de Montpellier et de Toulouse, présente un fort potentiel touristique pour les citadins. Les activités de pleine nature en forêt sont donc nombreuses et variées.

Les usagers (randonneurs, riverains...) déplorent cependant de plus en plus les coupes forestières, vouées à s'intensifier étant donné qu'une grande partie des peuplements arrivent à l'âge d'exploitabilité. Le Parc est ainsi régulièrement alerté par des associations ou particuliers sur les conséquences de l'exploitation forestière sur les chemins, zones naturelles, sur le paysage... Si certaines alertes sont justifiées, les coupes d'exploitation ont souvent du mal à être acceptées sur le territoire. Les acteurs forestiers (gestionnaires, exploitants, propriétaires) ressentent également une pression grandissante de la société sur la gestion forestière.

Il est nécessaire de pouvoir communiquer sur la multifonctionnalité et de faire rencontrer les usagers et professionnels pour échanger sur leurs visions et améliorer l'acceptabilité de la gestion forestière.

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT

PUBLIC CONCERNE

Grand public, professionnels de la forêt et de sa filière, professionnels du tourisme



BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (61 jours sur 5 ans)
- Supports de communication (budget à définir)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FADER), mesure 16.7 du PDR LR ; Région Occitanie ; Départementements 34 + 81

OBJECTIFS ET RESULTATS

Initier le dialogue entre les acteurs de la forêt et les usagers, pour une meilleure compréhension des intérêts de chacun. Valoriser les acteurs de la forêt

Favoriser l'acceptabilité sociale de la gestion forestière

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Organiser des rencontres du monde forestier

Une journée de rencontre annuelle entre des usagers (grand public) et des professionnels et pouvoir échanger sur la gestion forestière, ses enjeux, en s'appuyant sur des cas concrets

2/ S'appuyer sur professionnels du tourisme (hébergers, APN, OTI) pour communiquer sur la gestion forestière. Former ces professionnels aux enjeux de la gestion forestière pour qu'ils puissent être relais auprès des habitants et des touristes. (Format à définir précisément). S'appuyer sur les réseaux existants comme les professionnels marqués Valeur Parc par exemple.

TYPE D' ACTION :

COMMUNICATION + ANIMATION

THEMES ASSOCIES

Loisirs et tourisme en forêt
Prévention des risques

MAITRE D'OUVRAGE
PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES
Hébergeurs, OTI, accompagnateurs APN, ONF, CNPF, Syndicats de propriétaires, COFOR, associations locales

PRIORITE
1

PERIODE DE REALISATION

2022-2027

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'actions visant à concilier les usagers Nb de professionnels concernés Nb de propriétaires concernés Nb de personnes sensibilisées
- Nb d'actions de mise en réseau et d'appui aux offres touristiques en forêt

FICHE ACTION C.2.3.c

SENSIBILISER LES SCOLAIRES AUX ENJEUX DE LA GESTION FORESTIERE

CONTEXTE ET ENJEUX

Il apparaît nécessaire de communiquer sur les enjeux liés à la forêt et à sa filière. Les enfants constituent un public à privilégier.

Porté par la Fédération nationale des Communes forestières, le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » propose aux communes de développer des Forêts pédagogiques. La commune confie à une classe, la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maîtres et élus des Communes forestières. Le programme porte des valeurs et des principes suivants :

- Gestion durable et multifonctionnelle des forêts : implication concrète des enfants, lien aux métiers, rencontres et visites,
 - Rôle central des élus, garants de la transmission du patrimoine forestier de la commune aux générations futures,
 - Citoyenneté et défense de l'intérêt général grâce à la gestion collective d'une parcelle de forêt,
 - Transmission pour sensibiliser au temps long de la gestion forestière.
- S'impliquer sur un programme avec des enfants permet de faire prendre conscience aux enfants des enjeux liés à la forêt et à l'utilisation du bois. Les Communes forestières sont soucieuses de la perception du grand public sur ces grands enjeux en lien avec le changement climatique.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Impliquer concrètement des enfants dans la gestion d'une parcelle de forêt d'une commune pour qu'ils puissent comprendre les enjeux de la forêt communale, être acteurs et garants de sa valorisation sur le long terme et comprendre les rôles joués par la forêt et sa filière dans le territoire

Créer un réseau d'élus et d'écoles autour de pratiques pédagogiques innovantes et exemplaires pour promouvoir la gestion durable des forêts, les métiers et les usages du bois.

Renforcer la culture forestière et environnementale des jeunes du territoire de charte afin qu'ils puissent contribuer au développement durable des territoires forestiers d'aujourd'hui et de demain et transmettre ces valeurs à leurs camarades et leurs proches.

PRINCIPES D' ACTIONS

- 1/ Création d'un cahier de jeu sur la forêt et ses enjeux (PNRHL)
- 2/ Lancement, formalisation et inauguration de la Forêt pédagogique
- 3/ Découverte de la parcelle par les élèves et animations pédagogiques : initiation à la gestion durable et multifonctionnelle, proposition des enfants pour leur forêt pédagogique
- 4/ Transmission de la parcelle par les élèves et animations pédagogiques

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT
1^{ère} mise en place à La Salvétat Sur Agout

PUBLIC CONCERNE

Public scolaire du 3^{ème} cycle (CE2 – CM1 – CM2)



TYPE D' ACTION :

ANIMATION - COMMUNICATION

THEMES ASSOCIES

Loisirs et tourisme en forêt
Prévention des risques

BUDGET PREVISIONNEL

- Animation COFOR : 40 jours par an sur 3 ans / forêt
- Animation CFT : 20 jours sur 5 ans

FINANCEMENTS POTENTIELS

France Bois Forêt ; Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ; FEADER ; Région Occitanie

MAITRE D'OUVRAGE
COFOR + PNRHL

PARTENAIRES ASSOCIES
ONF, CNPF, Elus, Association d'EEDD, acteurs publics et privés de la filière forêt-bois

PERIODE DE REALISATION

2022-2025

PRIORITE

1

INDICATEURS DE SUIVI

Nb d'actions visant à concilier les usages Nb de personnes bénéficiaires de l'action Surface de forêt concernée

FICHE ACTION C.2.3.d

GERER LES DEPOTS DE DECHETS EN FORET

CONTEXTE ET ENJEUX

Le Haut-Languedoc, entre les agglomérations de Montpellier et de Toulouse, présente un fort potentiel touristique. Les activités de pleine nature en forêt sont nombreuses et variées, de la balade à pied la pratique d'engins motorisés, en passant par la cueillette de châtaignes et de champignons.

Si la plupart des visiteurs sont respectueux du milieu forestier, les propriétaires forestiers (privés et publics) constatent occasionnellement la dégradation des espaces boisés, notamment avec les dépôts de déchets qui constituent de véritables dégradations sauvages. Ces dégradations, qui semblent avoir augmenté depuis la crise sanitaire ont aussi un effet très négatif sur les usagers.

Il est nécessaire de sensibiliser le grand public à ce sujet, et d'informer les élus de cette problématique.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Appuyer les forestiers pour une meilleure gestion des déchets en forêt
Sensibiliser le grand public au respect de espaces boisés

PRINCIPES D' ACTIONS

Mise en place d'une opération annuelle de nettoyage des décharges sauvages en forêt

- 1/ Identifier des zones de dépôt (remontées des propriétaires forestiers, points noirs paysagers)
- 2/ Organiser un nettoyage
- 3/ Communiquer et sensibiliser le public

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Propriétaires forestiers, élus, usagers, habitants

TYPE D' ACTION :

OPERATIONNEL

THEMES ASSOCIES

Loisir et tourisme en forêt

BUDGET PREVISIONNEL

- Temps d'animation CFT (18 jours sur 5 ans)
- Opérations de nettoyage (à définir)

FINANCEMENTS POTENTIELS

Région, Départements 34 + 81, Communautés de communes

MAITRE D'OUVRAGE
PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES
ONF, CNPF, COFOR, Truffil, Syndicats de propriétaires forestiers, associations d'usagers

PRIORITE
2

PERIODE DE REALISATION

2023 - 2027

INDICATEURS DE SUIVI

Nb de projets pour améliorer les loisirs en forêt Surface de forêts concernées Nb de propriétaires concernés

AXE D. Mettre en œuvre une stratégie territoriale cohérente pour une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt

Objectif D.1 Communiquer sur la politique forestière locale

Orientation D.1.1. Communiquer sur la CFT du Haut-Languedoc

FICHE ACTION D.1.

COMMUNIQUER SUR LES ENJEUX DE LA FORET DU HAUT-LANQUEDOC ET DE SE FILIERE ET FAIRE CONNAITRE LA CFT

CONTEXTE ET ENJEUX

L'évaluation de la précédente CFT a mis en évidence un manque de communication sur la stratégie forestière menée sur le territoire. De nombreux acteurs n'avaient pas connaissance de cet outil, ou des actions menées dans le cadre de la CFT.

Grâce à l'animation mise en place et à l'implication des différents partenaires dans cette stratégie, la CFT est aujourd'hui reconnue par de nombreux acteurs de la forêt. Néanmoins, il est toujours nécessaire de promouvoir la CFT et son intérêt pour le Haut-Languedoc mais aussi de porter à connaissance sur la multifonctionnalité de la forêt sur le territoire. Cela peut se faire au travers de divers outils de communication : papier et internet, réunions d'information, rencontres, etc.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Promouvoir la CFT et son intérêt pour le territoire

Favoriser son appropriation par les acteurs locaux

Faire comprendre la forêt, sa multifonctionnalité et ses enjeux par les habitants et touristes du Haut-Languedoc

PRINCIPES D' ACTIONS

1/ Mise à jour de la page « forêt » du site internet du Pnr HL

2/ Solliciter les différents médias pour présenter les travaux de la CFT et communiquer plus largement sur la forêt du territoire. Répondre aux sollicitations des médias quand ils en ont.

3/ Répondre aux sollicitations d'élus, d'associations, etc ; pour faire connaître les travaux de la CFT

4/ Création, conception et mise à jour d'outils de communication

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT

PUBLIC CONCERNE

Tous les acteurs du territoire, les habitants



TYPE D' ACTION

COMMUNICATION

THEMES ASSOCIES

Suivi – animation - évaluation

BUDGET PREVISIONNEL

Temps d'animation : environ 25 jours par an

FINANCEMENTS POTENTIELS

Europe (FEADER) ; mesure 16.7 du PDR LR

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Tous les membres du comité de suivi de la CFT

PERIODE DE REALISATION

Toute la période de la CFT

INDICATEURS DE SUIVI

Nb de documents édités suite à l'action

Nb de visiteurs sur la page internet et Nb de téléchargements effectués

Nb de journées d'information réalisées et Nb de participants

PRIORITE

1

AXE D. Mettre en œuvre une stratégie territoriale cohérente pour une gestion durable et multifonctionnelle de la forêt

Objectif D.2 Mettre en œuvre la stratégie territoriale de développement forestier

Orientation D.2.1. Animer la mise en œuvre la CFT du Haut-Languedoc

FICHE ACTION D.2.

ANIMER, SUIVRE ET EVALUER LE PROGRAMME D' ACTIONS DE LA CFT

CONTEXTE ET ENJEUX

Aucun animateur n'assurerait la mise de la première CFT, portée par le PNR HL. Ce manque d'animation a fait défaut à la réalisation, au suivi et à l'évaluation des actions inscrites au programme d'actions (PA). La seconde CFT a pu bénéficier d'une animation à temps plein. Cela eu des effets très bénéfiques sur la mise en œuvre du programme d'action : taux de réalisation des actions important, accompagnement des partenaires sur différentes thématiques, implication des acteurs dans la stratégie forestière locale.....

En effet, l'animation permet d'assurer la mise en œuvre de façon concertée de la CFT, au travers d'une animation continue avec les partenaires impliqués ; de la veille financière, pour la réalisation des projets inscrits au programme d'actions, et du suivi et à l'évaluation, des actions concernées.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Assurer la mise en œuvre de la CFT

Permettre le financement des actions du programme d'actions

Evaluer l'impact de cette stratégie forestière et de toutes ses actions pour le territoire

PRINCIPES D' ACTIONS

1. Animer continuellement la CFT du Haut-Languedoc

▪ Animer la gouvernance de la CFT
Organisation annuelle : comité des élus ; comité de suivi ; et 3 groupes de travail relatifs aux 3 premiers axes du programme d'actions

▪ Gérer quotidiennement la CFT

- o Gestion administrative et financière, rédaction de documents...
- o Participation aux réseaux (CFT, etc.)

2. Accompagner les porteurs de projets

▪ Participer à la veille financière

- o Veille informative, échanges avec les financeurs
- o Diffusion des cahiers des charges des mesures d'aides et AAP
- o Ingénierie financière pour l'aide au montage de dossiers

▪ Suivi des projets du territoire pour la filière forêt-bois

- o Actions du PA : précisions si nécessaire, échanges réguliers...
- o Autres actions : échanges avec le porteur, soumission aux instances de gouvernance puis suivi régulier

3. Evaluer la CFT et les actions de son programme d'actions

▪ Evaluation des actions

Utilisation d'outils tels que la fiche navette, mise à jour des indicateurs de suivi en coopération avec les maîtres d'ouvrage...

▪ Evaluation de la CFT

A mi-parcours puis au terme des 5 ans de mise en œuvre : entretiens, enquêtes, bilan quantitatif et qualitatif

TERRITOIRE CONCERNE

Tout le territoire de la CFT



PUBLIC CONCERNE

Tous les acteurs du territoire, les habitants

TYPE D' ACTION

ANIMATION CFT

THEMES ASSOCIES

Suivi – animation – évaluation

BUDGET PREVISIONNEL

Temps d'animation : entre 500 et 800 heures/an

FINANCEMENTS POTENTIELS

Financement dans le cadre de la mesure 16.7 du PDR Languedoc-Roussillon

MAITRE D'OUVRAGE

PNR HL

PARTENAIRES ASSOCIES

Tous les membres du comité de suivi de la CFT

PERIODE DE REALISATION

Toute la période de la CFT

INDICATEURS DE SUIVI

- Nb d'instances de gouvernance réalisées
- Nb et typologie des participants
- Nb de porteurs de projets accompagnés
- Nb de fiches navettes complétées
- Existence de rapports d'activités, de rapports d'évaluation pour chaque action
- Existence de rapports d'activités sur la CFT, et d'un bilan quantitatif et qualitatif

PRIORITE

1